



Jeudi 6 octobre
2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'appel à projets DUNE pour le développement des universités numériques expérimentales

Après la publication, le 2 septembre dernier, par Thierry Mandon, Secrétaire d'état à l'enseignement supérieur et la recherche, et Louis Schweitzer, Commissaire général à l'investissement du texte d'orientation « Développement d'universités numériques expérimentales » (DUNE), l'ANR a lancé ce jour l'appel à projets DUNE qui vise à accélérer la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur. Il s'inscrit dans la démarche proposée par le Conseil national du numérique (CNNum) qui vise à soutenir la définition de stratégies numériques par ces établissements, à encourager de premières réalisations et de premiers effets de démonstration, et à stimuler le partage d'expériences au sein de la communauté. L'ANR est l'opérateur de cet appel à projets dans le cadre des Investissements d'Avenir.

L'appel à projets doit permettre de **soutenir 4 à 6 projets ambitieux** sur une durée de deux à trois ans portés par des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, regroupements, etc.).

Le montant des financements alloués à cette expérimentation est de **8 millions d'euros**, crédits qui permettront d'accélérer le développement de projets ayant fait l'objet de premiers résultats probants et documentés et d'en accroître l'impact.

Les projets sélectionnés devront viser une transformation numérique "massive" et multidimensionnelle des cursus de formation. Cette démarche de transformation pourra s'appuyer sur les cinq dimensions identifiées par le CNNum :

- Lieux d'apprentissage,
- Contenus pédagogiques et données,
- Recherche sur l'éducation,
- Services numériques,
- Modèles économiques.

L'engagement des porteurs de projet à analyser l'impact des expérimentations conduites et à proposer des pistes concrètes de diffusion des meilleures pratiques qui auront été identifiées à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur sera un critère particulièrement valorisé.

Cet appel à projets contribuera notamment à ce que les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dégagent une méthode et des axes de travail sur la transformation numérique de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qu'ils pourront mettre à profit dans le cadre du PIA 3 et notamment au sein des « nouveaux cursus universitaires ».

En savoir plus

- Voir la page de l'appel à projets DUNE : <http://anr.fr/DUNE-2016>
- Processus de candidature
 - Date limite de dépôt des dossiers : 8 novembre 2016 à 13h00 (heure de Paris)
 - Audition des projets présélectionnés : 14 décembre 2016 à Paris

A propos de l'ANR

L'ANR finance la recherche sur projets. Sur un mode d'évaluation compétitive par les pairs qui respecte les standards internationaux, elle fournit à la communauté scientifique des instruments de financement diversifiés. Depuis 2005, plus de 14 000 projets ont été financés.

Le financement sur projets favorise la créativité, le décloisonnement, les émergences et les partenariats, notamment entre secteurs public et privé. De par son activité, l'ANR contribue également à renforcer la compétitivité et l'influence de la recherche française en Europe et à l'international. Depuis 2010, elle est aussi le principal opérateur des Investissements d'Avenir dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.anr.fr

A propos des Investissements d'avenir

En 2010, l'ANR a été désignée comme opérateur du Commissariat Général à l'Investissement pour les actions du programme d'Investissements d'Avenir relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce cadre, elle assure sélection, financement et suivi des projets relatifs aux centres d'excellence, à la santé, aux biotechnologies et au champ de la valorisation de la recherche. Pour le deuxième programme d'Investissements d'avenir, l'agence a été confirmée comme opérateur sur les thématiques "Enseignement supérieur et recherche". Le troisième programme annoncé en juin 2016 conforte l'ANR comme l'un des quatre opérateurs retenus par l'Etat.

www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi

Pour plus d'informations : www.agence-nationale-recherche.fr

CONTACT PRESSE ANR : Sophie Mauriange / sophie.mauriange@anr.fr / 01 73 54 82 47
Corinne Le Ny-Gigon / corinne.leny-gigon@anr.fr / 01 78 09 80 09

Nous suivre sur  @agencerecherche et  ANR